



LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE PAGES

Le Vigan (30120)

- 9 Rue sous le Quai, du Lundi au Vendredi : 8h - 12h15 / 16h - 18h Samedi ; 8h - 12h

Ganges (34190)

- Centre médical de l'Olivette, 10 Rue de l'Olivette, du Lundi au Vendredi 7h30 - 19h, Samedi : 8h - 13h

Saint Hippolyte du Fort (30170)

- Place des enfants de troupes, du Lundi au Vendredi : 8h - 12h00 / 15h - 18h, Samedi : 8h - 12h

Saint Mathieu de Tréviérs (34270)

- Terrivias Bat A D, 8 Allée de Terra Via du Lundi au Vendredi : 7h30 - 12h00 / 14h30 - 18h, Samedi : 7h30 - 12h

Réponses au Quiz sur les prélèvements sanguins pour les Préleveurs extérieurs au laboratoire

Ces quelques pages ont pour but de vous donner les réponses au quiz auquel vous avez dû participer en y ajoutant quelques remarques et conseil afin d'améliorer les pratiques concernant la phase pré analytique de vos prélèvements.

Question 1 :

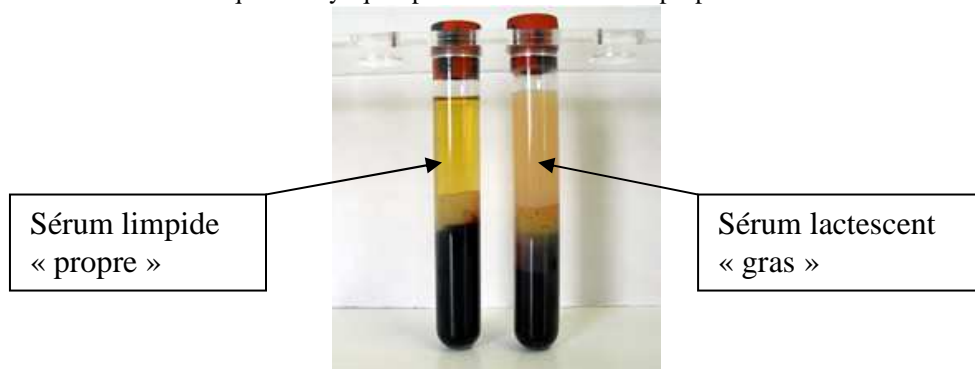
Vous vous rendez chez une patiente. L'ordonnance du prescripteur est la suivante : NFP, Ionogramme, glycémie, urée, créat, CRP, Fibrinogène, BNP. Quelles sont les conditions de prélèvements nécessaires à la réalisation de ce prélèvement *

- Aucune condition particulière
- A jeun**
- Au repos allongé depuis plus de 15 min
- Entre 8h et 10h du matin
- A distance d'un repas pauvre en graisse

Explications :

Evidement la glycémie nécessite un **prélèvement à jeun**. Pour les autres cas :

- **le repos allongé** peut être demandé en cas d'analyse particulière (enzyme de conversion de l'angiotensine par exemple) ou un peu plus fréquemment pour la prolactine (prélever à T0 et après 15 minutes de repos)
- **entre 8 et 10 heures** : bien qu'il soit difficile pour certains de rester à jeun au delà, il n'y a pas d'obligation le faire tôt le matin. En revanche le dosage du cortisol ou l'ACTH doit être réalisé entre 8 et 10h du matin (sauf précision sur l'ordonnance...). En effet un pic de production de cortisol au petit matin et une variation au cours de la journée oblige cette précaution de prélèvement.
- **A distance d'un repas pauvre en graisse** : cette condition est valable et préférable pour tout prélèvement sanguin (dans notre cas le patient devait être à jeun...). Le sérum est plus « propre » à distance d'un repas comme le montre l'image ci-dessous et les techniques analytiques préfèrent des sérums « propres » !!!!!



LE VIGAN

Tel : 04 67 81 08 22
Fax : 04 67 81 01 64
PAGES.Ch

GANGES

Tel : 04 67 73 82 86
Fax : 04 67 73 84 40
PAGES.A
MESBAH.B

SAINT HIPPOLYTE DU FORT

Tel : 04 66 77 25 39
Fax : 04 66 77 63 01
PAGES.O

SAINT MATHIEU DE TREVIERS

Tel : 04 99 63 71 97
Fax : 04 99 63 73 31
BARRANDE.TM
PEREZ.N

Question 2 :

Pour ce même patient quel type de tube (anticoagulant) est nécessaire à la bonne exécution des examens ?

- EDTA (Violet)**
- Fluor (Gris)**
- SST (jaune / sec)**
- Héparine (Vert)
- Aprotinine (Rose)
- Citrate (Bleu)**

Explications :

Pas de problème pour cette questions, puisque ce sont les tubes classiques à utiliser. Un remarque sur les quantités : il aurait fallu prélever 2 EDTA pour cette patiente puisque l'ordonnance précise le BNP en plus de la NFP.

Les tubes héparine peuvent être utilisés pour les ionogrammes mais ne sont obligatoire que pour de rares analyses (magnésium intra érythrocytaire, caryotype...)

Les tubes Aprotinine (Rose) sont utilisés pour le dosage de l'ACTH (ils sont disponibles au laboratoire sur demande).

Question 3 :

Dans quel ordre pensez-vous prélever les tubes? *

- EDTA - Fluor - SST - Citrate
- Citrate - SST - EDTA - Fluor**
- EDTA - Aprotinine - Fluor - SST
- Citrate - EDTA - SST - Fluor
- Aucune importance

Explications :

L'ordre de tube recommandé par notre fournisseur Becton Dickinson est le suivant :



LE VIGAN

Tel : 04 67 81 08 22
Fax : 04 67 81 01 64
PAGES.Ch

GANGES

Tel : 04 67 73 82 86
Fax : 04 67 73 84 40
PAGES.A
MESBAH.B

SAINT HIPPOLYTE DU FORT

Tel : 04 66 77 25 39
Fax : 04 66 77 63 01
PAGES.O

SAINT MATHIEU DE TREVIER

Tel : 04 99 63 71 97
Fax : 04 99 63 73 31
BARRANDE.TM
PEREZ.N

Question 4 :

Le prélèvement effectué, quelles sont les actions nécessaires à réaliser ? *

- Identifier les tubes**
- Laisser les tubes "à plat"
- Agiter les tubes au moins 5 à 8 fois**
- Ouvrir les tubes en cas de volume limite pour transvaser d'un tube à l'autre
- Mettre les tubes au réfrigérateur



Explications :

Evidement l'**identification** des tubes est l'action essentielle lors de tous prélèvements. Pour information au laboratoire nous avons reçu 81 prélèvements sur l'année 2015 présentant un problème sur l'identification des prélèvements.

L'**agitation des tubes** permet d'éviter la formation d'un caillot dans les tubes avec anticoagulant (EDTA, citrate ou fluor), en particulier lors de prélèvement difficile.

Laisser les tubes à plat : il est recommandé de maintenir, en particulier pour le transport, les prélèvements « debout », comme le rend possible l'utilisation de boîte de prélèvement utilisé par le laboratoire.

« **Transvase** » d'un tube à l'autre : LA CATASTROPHE !!!!!!!!!!!!!!! Impossible pour nous de repérer ce genre de situation.....sauf sur les résultats souvent aberrants ou très perturbés qui peuvent lancer une prise en charge du patient inadaptée. Par exemple transvaser un EDTA dans un citrate équivaut à anti coaguler le patient encore plus (par l'EDTA) et donc rendre un INR faussement haut.

Mettre les tubes au réfrigérateur : le plus souvent il n'y a pas de différence de conservation entre la température ambiante (18-25°) et le réfrigérateur (5°). Cependant les analyses de coagulations supportent mal le froid (stabilité du facteur V en particulier). Donc nous préférons la conservation à l'air ambiant.

Question 5 :

Cette même patiente vous informe qu'elle possède une prescription pour un prélèvement vaginal et qu'elle souhaiterait que vous le réalisiez. Que lui répondez-vous?

- Pas de soucis, je demanderai au laboratoire les écouvillons nécessaires et un spéculum pour le réaliser.
- Vous pouvez le faire seule, je demanderai au laboratoire les écouvillons et vous les ramènerez quand je vous ferai la prise de sang.
- Je suis désolé mais en tant qu'IDE je ne peux pas vous le faire. Il faut que vous le fassiez au laboratoire ou que vous demandiez à une sage-femme ou votre médecin.**

Explications :

Cette question avait pour but d'éclaircir une de vos questions fréquentes aux biologistes du laboratoire.

En effet, le prélèvement vaginal avec pose de speculum (pour réaliser le prélèvement au niveau endo-vaginal / cervical) est un acte médical.

La patiente peut réaliser un auto-prélèvement dans certains cas précisés par le gynécologue au moment de la prescription : recherche de Chlamydiae dans le cadre d'un dépistage, recherche de streptocoque B au cours de la grossesse.

Ci-dessous le tableau récapitulatif des prélèvements réalisables en fonction de la formation des préleveurs.

LE VIGAN

Tel : 04 67 81 08 22
Fax : 04 67 81 01 64
PAGES.Ch

GANGES

Tel : 04 67 73 82 86
Fax : 04 67 73 84 40
PAGES.A
MESBAH.B

SAINT HIPPOLYTE DU FORT

Tel : 04 66 77 25 39
Fax : 04 66 77 63 01
PAGES.O

SAINT MATHIEU DE TREVIERS

Tel : 04 99 63 71 97
Fax : 04 99 63 73 31
BARRANDE.TM
PEREZ.N

Préleveur \ Prélèvement	Technicien*	Infirmier	Pharmacien Biologiste	Médecin Biologiste
Prélèvements sanguins veineux et capillaires au laboratoire	★	★	★	★
Prélèvements artériels - Gazométrie		★	★	★
Prélèvements sanguins veineux et capillaires à domicile, en clinique ...	★	★	★	★
Tests dynamiques : * Avec injection * Sans injection	★	★ ★	★	★ ★
Sondage pour prélèvement urinaire chez la femme		★	★	★
Sondage pour prélèvement urinaire chez l'homme		★		★
Prélèvement gynécologique			★	★
Prélèvement de plaie (pus)		★	★	★
Prélèvement mycologique		★	★	★
Prélèvement ORL		★	★	★
Prélèvement parasitologique		★	★	★

Question 6 :

Quels sont les informations minimum et obligatoires à noter sur un tubes prélevé *

- Nom du patient**
- Sexe
- Code postal
- Nom de naissance du patient**
- Adresse du patient
- Mail
- Date de naissance du patient**
- Age en toute lettre
- Prénom du patient**
- Numéro de sécurité sociale

Explications :

Pas de difficulté particulière, du bon sens et permet d'éviter des erreurs entre homonyme ou mari et femme par exemple. Pensez bien en cas de demande de groupe sanguin à ajouter sur le tube le nom de naissance du patient (obligation légale). Pour tout les autres ça va être difficile de tous mettre sur cette petite étiquette.....

LE VIGAN

Tel : 04 67 81 08 22
Fax : 04 67 81 01 64
PAGES.Ch

GANGES

Tel : 04 67 73 82 86
Fax : 04 67 73 84 40
PAGES.A
MESBAH.B

SAINT HIPPOLYTE DU FORT

Tel : 04 66 77 25 39
Fax : 04 66 77 63 01
PAGES.O

SAINT MATHIEU DE TREVIERS

Tel : 04 99 63 71 97
Fax : 04 99 63 73 31
BARRANDE.TM
PEREZ.N

Question 7 :

Quels sont les documents nécessaires à transmettre au laboratoire *

- Consentement éclairé du patient
- Carte d'identité
- L'ordonnance**
- Fiche de transmission de prélèvement extérieur**
- Acte de naissance

Explications :

L'**ordonnance** et la **fiche de prélèvement** sont les 2 documents qui doivent suivre le prélèvement.

Le **consentement éclairé** du patient ne concerne que les analyses génétiques ou moléculaires.

Pour le reste..... « no comment ».

Question 8 :

Quels sont les éléments indispensables à inscrire sur la fiche de prélèvement extérieur *

- Nom du patient**
- Le préleveur**
- Adresse du préleveur
- Heure de prélèvement**
- Date de naissance du patient**
- La taille du préleveur
- Prénom du patient**
- Le sexe du patient
- Date de prélèvement**
- Nom de naissance du patient
- Numéro de sécurité social
- Lieu de naissance

Explications :

Pas de franchise nouveauté là non plus. Date et heure de prélèvement sont importantes pour les délais d'acheminement et de conservation. Identito-vigilance est évidemment très important.

Pour information en 2015 il a été enregistré au laboratoire :

- absence d'ordonnance : 378 prélèvements concernés
- fiche de transmission incomplète : 61 prélèvements concernés
- fiche de transmission absente : 5 prélèvements concernés

LE VIGAN

Tel : 04 67 81 08 22
Fax : 04 67 81 01 64
PAGES.Ch

GANGES

Tel : 04 67 73 82 86
Fax : 04 67 73 84 40
PAGES.A
MESBAH.B

SAINT HIPPOLYTE DU FORT

Tel : 04 66 77 25 39
Fax : 04 66 77 63 01
PAGES.O

SAINT MATHIEU DE TREVIERS

Tel : 04 99 63 71 97
Fax : 04 99 63 73 31
BARRANDE.TM
PEREZ.N

Question 9 :

Quelles sont les préconisations de transport pour des prélèvements bactériologiques d'urine (CBU) *

- Température de transport <5°
- Temps de transmission au laboratoire > 48h possible
- Température de transport >37°
- Température de transport à air ambiant (18 - 25°)**
- Temps de transmission <24h**



Explications :

Comme dit précédemment le transport à température ambiante est à privilégier.

J'en profite pour vous rappeler les préconisations pour les CBU :

- flacons avec acide borique : 48 heures max à températures ambiantes
- flacons sans acide borique : 24 heures max à températures ambiantes

Question 10 :

Votre patient préféré vous appelle pour son INR mensuel. Quelles sont les affirmations exactes : *

- Je dois le piquer à jeun
- Je note sur la fiche de transmission la posologie de son AVK**
- Je dois remplir le tube < 50% du volume total
- Je le pique en jugulaire.... pour avoir un bon débit
- Je précise la cible de l'anti coagulation souhaitée**
- Je peux ramener le tube au laboratoire demain après midi
- Je le prélève à l'ancienne avec une seringue car je n'aime pas prélever avec le Vacutainer

Explications :

Pour tous dosages de médicament ou de suivi d'une thérapeutique il est intéressant pour le laboratoire de connaître la dernière prise / la posologie / la valeur cible....

Pas besoin d'être à jeun pour l'INR cependant un sérum très lactescent engendre des interférences qui peuvent perturber les résultats

Le niveau de remplissage du tube est évidemment très important, les tubes citrate comportant un anticoagulant liquide et « diluant » donc le sang. Les recommandations préconisent au minimum un taux de remplissage > 80%.

La jugulaire pourquoi pas..... C'est un peu sportif à la maison et sur un patient sous anticoagulant.....

Le prélèvement à la seringue : à éviter, en particulier pour les tubes avec de l'anticoagulant (EDTA, Citrate, fluor). D'abord car les particules de plastique à la surface de la seringue ont tendance à activer la coagulation et donc la formation de micro caillot (interférences sur les plaquettes, l'INR par exemple). Avec l'utilisation du Vacutainer et des tubes sous vide directement le mélange sang / anticoagulation est immédiat et limite le risque d'interférences.

Enfin le temps de conservation de l'INR est assez long, mais limité dans le temps à 12h maximum entre le prélèvement et le passage dans l'automate (et de seulement 6 heures pour le TCA et le fibrinogène....).

LE VIGAN

Tel : 04 67 81 08 22
Fax : 04 67 81 01 64
PAGES.Ch

GANGES

Tel : 04 67 73 82 86
Fax : 04 67 73 84 40
PAGES.A
MESBAH.B

SAINT HIPPOLYTE DU FORT

Tel : 04 66 77 25 39
Fax : 04 66 77 63 01
PAGES.O

SAINT MATHIEU DE TREVIERS

Tel : 04 99 63 71 97
Fax : 04 99 63 73 31
BARRANDE.TM
PEREZ.N

Question 11 :

Quels sont les évènements ou modifications qui peuvent influencer le résultat de l'INR de mon patient ? *

- Patient à jeun
- Volume de sang dans le tube**
- Le garrot laissé longtemps (hémolyse)**
- Le temps de transmission des tubes >24h**
- La prise d'un nouveau médicament**
- Le "transvasage" d'un tube à l'autre**

Explications :

Comme déjà souligné précédemment pas besoin d'être à jeun pour l'INR. Par contre toutes les autres propositions peuvent engendrer une modification de l'INR. Nous avons déjà évoqué la catastrophe du « transvasage » entre les différents tubes ou les temps de transmission pouvant impacter directement le résultat.

L'hémolyse un peu comme la lactescence peut interférer



En espérant avoir été clair pour répondre à ce Quiz dématérialisé je vous laisse appliquer ces quelques conseils de fonctionnement pour améliorer nos pratiques et avoir des certitudes sur la qualité du rendu de nos résultats et attend vos retours sur ce système de « formations ». Vous pouvez retrouver ces informations sur le manuel de prélèvement du laboratoire sur le site du labo www.laboratoirepages.fr.

A bientôt

Cordialement

Dr PAGES Olivier
Responsable qualité du LBM
LBM PAGES

LE VIGAN

Tel : 04 67 81 08 22
Fax : 04 67 81 01 64
PAGES.Ch

GANGES

Tel : 04 67 73 82 86
Fax : 04 67 73 84 40
PAGES.A
MESBAH.B

SAINT HIPPOLYTE DU FORT

Tel : 04 66 77 25 39
Fax : 04 66 77 63 01
PAGES.O

SAINT MATHIEU DE TREVIERS

Tel : 04 99 63 71 97
Fax : 04 99 63 73 31
BARRANDE.TM
PEREZ.N